



Bulletin d'Information Agro-Hydro-
Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETIN :

I. Situations
météorologique
et hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Situation
Pastorale

IV. Situation
zoo sanitaire

V. Etat de la
végétation

VI. Situation
halieutique

VII. situation
marché
agricole

VIII-
Perspectives

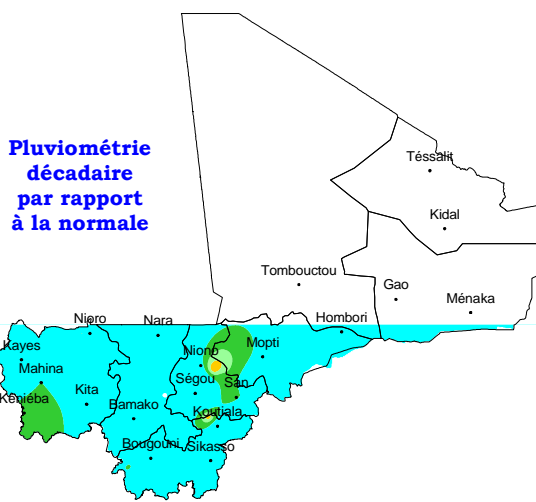
IX. avis et
conseils

I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

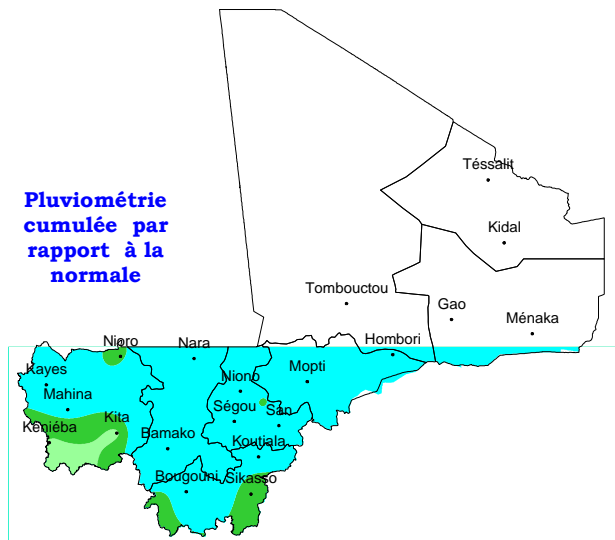
La situation météorologique au cours de la première décade de juillet 2012 a été caractérisée par l'installation effective du régime de mousson avec des vents de composante sud-ouest modérés à forts sur l'ensemble du pays.

Les quantités de pluie recueillies pendant la décade ont été normales à excédentaires dans l'ensemble excepté la localité de Niono où elles ont été déficitaires.

A la date du 10 juillet 2012, le cumul des pluies recueillies est normale à excédentaire dans l'ensemble.

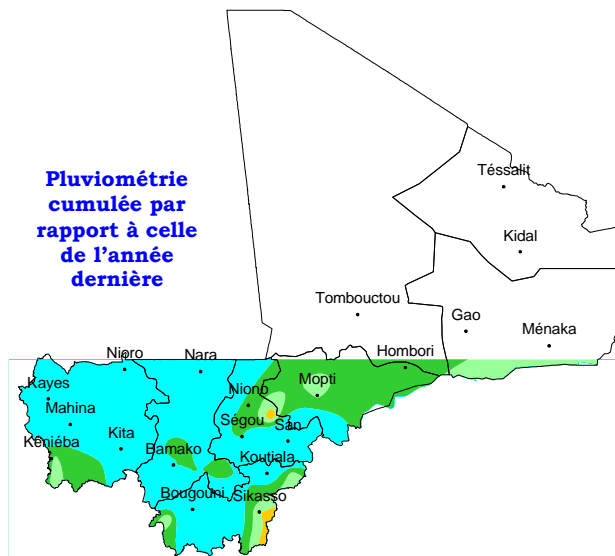
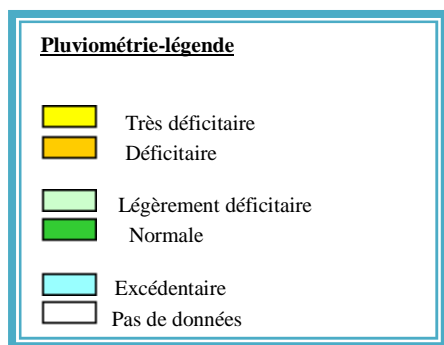


Pluviométrie
décadaire
par rapport
à la normale



Pluviométrie
cumulée par
rapport à la
normale

Ce cumul est supérieur à celui de l'année dernière à la même date dans la plupart des stations.



Pluviométrie
cumulée par
rapport à celle
de l'année
dernière

Au plan hydrologique, la décade a été caractérisée par la montée des niveaux sur tous les cours d'eau à l'exception du Baoulé à Bougouni, du Sankarani en Amont de Sélingué et du Bafing en amont de Manantaly. Le déstockage des eaux de la retenue de Sélingué se poursuit.

Les hauteurs moyennes décadaires sont supérieures ou similaires à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Diré, du Bafing en amont de Manantaly et du Sankarani en amont de Sélingué. Elles sont supérieures à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Niger à Koulikoro, Kirango et Diré.






II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE




Au plan agricole, les semis des céréales et du coton se poursuivent. Les premiers semis réalisés sont aux stades de tallage-montaison et ramification-floraison par endroits

Les superficies réalisées en riz, maïs, mil et sorgho à la date du 10 juillet 2012, sont nettement supérieures à celles de la dernière campagne à la même période.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.

La situation phytosanitaire est restée relativement calme dans toutes les régions. Toutefois, on a observé:

-  des manifestations de sautériaux (*Complexe de savane et OSE*) sur les mil/sorgho et Gombo dans la région de Koulikoro (Kati et Mourdiah) avec des densités variant de 1 à 8 individus/m². Il a été prospecté une superficie de 806 ha dont 432 ha sont infestés sur lesquels 4 ha ont été traités avec le Sumicombi et Dimex 40 EC ;
-  des manifestations de coléoptères (*Mylabris sp, Coccinelles*) sur le gombo et la patate douce dans les régions de Koulikoro et Sikasso. Il a été prospecté une superficie de 21 ha dont 5 ha sont infestés. Il a été traité 3 ha à Sikasso avec le Dursban ;
-  des manifestations de chenilles (*Spodoptera sp*) sur les cultures maraichères (Amarante) à Koulikoro, sur les pépinières de riz à Ségou et sur le mil à Mopti. Il a été prospecté une superficie de 96 ha dont 49 ha infestés et 39 ha traités à Ségou avec le Dursban ;
-  des pucerons sur les cultures maraichères (gombo) dans la région de Sikasso. Il a été prospecté 2,25 ha dont 0,25 ha infesté ;
-  des groupes d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*) à travers les zones rizicoles de Molodo, Niono, Diabali, Mpebougou dans la région de Ségou. Les prospections effectuées sur 1 250 ha ont révélé 240 ha de dortoirs très instables ;

-  des manifestations des termites sur les champs de sorgho et maïs dans la région de Sikasso. Il a été prospecté une superficie de 148 ha dont 38 ha infestés ;
-  des manifestations des iules sur les champs de mil/sorgho et les pépinières de riz à Ségou et sur le maïs à Kayes. Il a été prospecté une superficie de 63 ha dont 42 ha sont infestés sur lesquels 22 ha ont été traités avec le Calfos et le Sumicombi ;
-  des manifestations des mouches de fruits sur le concombre et le manguier dans la région de Koulikoro. Il a été prospecté une superficie de 7 ha dont 5 ha infestés et 3 ha traités avec le Dimex 40 EC.

La situation du criquet pèlerin sur le terrain reste préoccupante avec les conditions écologiques favorables sur l'ensemble des zones de grégarisation et de reproduction. Ces zones de grégarisation et de reproduction traditionnelle du criquet pèlerin restent inaccessibles à cause de l'insécurité récurrente.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

La régénération des pâturages herbacés se poursuit de façon satisfaisante dans les localités sud des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et le sud-ouest de la région de Ségou. Ailleurs, la situation reste mauvaise. Concernant les pâturages aériens, ils sont assez bien fournis et subissent actuellement moins de pression animale.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales s'améliorent dans les zones sud des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

Le retour des troupeaux transhumants vers les pâturages d'hivernage est en cours dans plusieurs localités des régions sud du pays. Toutefois, certains troupeaux séjournent encore au niveau des zones transfrontalières.

Les troupeaux sédentaires sont actuellement sous surveillance pour la plupart aux abords immédiats des villages.

IV. SITUATION ZOO SANITAIRE

Elle a été calme dans l'ensemble. Aucun foyer de maladie animale n'a été signalé.

V. ETAT DE LA VÉGÉTATION

Les ressources ligneuses et herbacées s'épanouissent sur l'ensemble du domaine forestier national. La faune sauvage retrouve les conditions écologiques favorables à sa reproduction.

VI. SITUATION HALIEUTIQUE

Les prix aux consommateurs des poissons ont été globalement stables sur les marchés. Toutefois, il a été constaté une hausse de prix pour le capitaine frais à Koulikoro de 2.000 à 2.500 F CFA le Kilogramme.

VII. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES

L'évolution des marchés céréaliers se caractérise par une situation générale de prédominance de la stabilité des prix aux producteurs et aux consommateurs. De cette tendance globale des prix, on distingue tout de même une particularité pour le riz local dont les prix ont baissé par rapport à la décade passée sur plusieurs marchés de la zone Office du Niger et dans le District de Bamako.

L'état d'approvisionnement des marchés s'est relativement amélioré avec l'apport du riz de contre saison et de celui des importations exonérées.

Sur les marchés ruraux, les prix ont évolué entre :

- ✓ 217 F CFA le kilo pour le mil à Monimpèbougou et 275 F CFA le kilo à Kita;
- ✓ 200 F CFA le kilo pour le sorgho à Kouri et à Zangasso, 215 F à M'Pèssoba et 275 F CFA le kilo à Kita;
- ✓ 175 F CFA le kilo pour le maïs à Kouri, Loulouni et à Zangasso et 220 F CFA le kilo à Kita ;
- ✓ 250 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Diaka Wèrè, 275 F à Niono et 325 F CFA le kilo à Dioro.

Au cours de la décade, les marchés ruraux de référence, les prix ont été les suivants :

- ✓ 230 F le kilo pour le mil à Dioro, stable par rapport à la décade dernière;
- ✓ 215 F le kilo pour le sorgho à Dougouolo, stable par rapport à la décade dernière;
- ✓ 185 F le kilo pour le maïs à M'Pèssoba, en hausse par rapport à la décade dernière;
- ✓ Et 275 F le kilo pour le riz local Gambiaka à Niono, stable par rapport à la décade dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil/sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette comprise entre 215 F CFA le kilo

pour le maïs à Sikasso et 350 F CFA le kilo pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilo pour le riz BB importé non parfumé à Kayes et 375 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Sikasso.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 350 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc à Sikasso et 600 F CFA le kilo à Kayes Centre et Kayes N'Dy.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation des céréales sèches sont tous restés globalement stables par rapport à la décade écoulée. Ainsi les prix au détail couramment pratiqués ont été de 250 F CFA le kilo pour le maïs, 300 F CFA pour le sorgho, le maïs décortiqué et le mil, 350 F CFA pour le sorgho et le mil pilés, le riz RM40 importé thaïlandais et vietnamien et pour le riz brisé, 425 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 500 F CFA pour le fonio et 600 F CFA le kilo pour le niébé et le riz étuvé rouge importé.

Pour toutes les céréales suivies, les prix sont non seulement supérieurs à ceux de l'année dernière à la même période mais aussi aux prix moyens des cinq dernières années.

VIII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, des activités pluvio orageuses fréquentes se produiront sur l'ensemble du pays. Les pluies attendues seront faibles à modérées et fortes par endroits.

Les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre la poursuite des semis et le développement des jeunes pousses dans les différentes zones agricoles du pays.

Quant à la situation hydrologique, la montée des niveaux se poursuivra sur l'ensemble des cours d'eau.

Sur le plan phytosanitaire, les conditions écologiques dans les aires grégarigènes seront de plus en plus favorables à la reproduction et au développement du criquet pèlerin.

IX. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 11 AU 20 JUILLET 2012)

1. Les paysans peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide/niébé dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juillet 2012 atteint ou dépasse 10 mm.
2. Il est demandé aux brigades de veille d'informer le Centre National de Lutte contre le Criquet pèlerin sur tout mouvement de criquet pèlerin au niveau de leur localité.
3. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de mettre fin à la divagation des animaux et de veiller au respect strict des conventions locales

et textes législatifs en vigueur pour la gestion et l'exploitation des ressources pastorales.

4. Il est demandé aux populations de poursuivre les activités de reboisement; aux sociétés coopératives d'exploitants forestiers de veiller à la protection des rejets contre la dent du bétail et de faire la coupe de forme des rejets dans leurs massifs forestiers respectifs et aux Collectivités Territoriales de veiller au respect des conventions locales relatives à la gestion durable des ressources forestières.

**Bamako, le 12 juillet 2012
LE GTPA**

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)							Débits (m ³ /s)	Obs.
			Moy	Année 2011	Année 2012	Décade Précédente	Ecart a12-déc préc	Ecart a12-a11	Ecart a12-Moy		
1	Bamako	Niger	90	91	92	80	12	1	2	571	
2	Koulikoro	Niger	190	155	154	132	22	-1	-36	553	
3	Kirango	Niger	183	122	128	82	46	6	-55	377	
4	Mopti	Bani/Niger	196	195	206	155	51	11	10	304	
5	Diré	Niger	84	83	74	42	32	-9	-10	90,1	
6	Ansongo	Niger	55	99	+	+	+	+	+	+	
7	Bougouni	Baoulé	85	95	132	148	-16	37	47	17,7	
8	Selingué-Amont	Sankarani	+	341,18	340,79	341,49	-0,7	-0,39	+	+	m IGN
9	Kayes	Sénégal	185	250	298	265	33	48	113	563	
10	Manantaly-Amont	Bafing	+	194,46	193,15	193,51	-0,36	-1,31	+	+	m IGN
11	Bafing Makana	Bafing	+	326	385	138	247	59	+	251	
12	Gourbassy	Falémé	87	15	115	sec	+	100	28	37,7	
13	Oualia	Bakoye	139	125	146	49	97	21	7	46,7	
14	Niafunké	Niger	78	77	+	+	+	+	+	+	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEIRE (mm) : Période du 1^{er} au 10 Juillet 2012

N°	STATIONS	PLUIES DECADEIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES			
		PD12	NJD12	PD11	ND	PC12	NJPC	PC11	CN	PD12/ND	PC12/CN	PC12/PC11	PD12/PD11
1	KAYES	64.3	2	17.7	32.5	138.4	8	46.8	110.8	198	125	*	*
2	NIORO DU Sahel	31.4	3	20.5	28.7	69.4	6	53.6	76.2	109	91	129	153
3	YELIMANE	77.1	3	11.3	32.2	134.4	13	47.3	83.2	*	162	*	*
4	DIEMA	95.2	5	43.5	43.4	184.6	11	103.2	130.8	*	141	179	*
5	MAHINA	55.0	3	58.0	53.4	226.3	16	153.5	188.5	103	120	147	95
6	BAFOULABE	89.9	3	60.4	52.9	226.7	14	145.3	179.5	170	126	156	149
7	KITA	68.2	5	52.8	50.3	194.0	20	168.2	227.1	136	85	115	129
8	KENIEBA	59.3	6	18.4	64.4	223.8	25	251.2	253.5	92	88	89	*
9	KOULIKORO	161.7	5	76.0	54.0	360.3	22	272.5	197.4	*	183	132	*
10	BAMAKO VILLE	159.1	7	70.0	57.8	428.0	26	252.1	231.5	*	185	170	*
11	BAMAKO SENOU	157.4	8	49.2	62.4	394.0	29	269.2	225.0	*	175	146	*
12	SOTUBA	159.1	7	92.7	53.2	322.8	24	302.4	223.4	*	144	107	172
13	KATIBOUGOU	137.0	7	82.5	54.0	344.6	25	327.7	197.4	*	175	105	166
14	KATI	131.7	5	81.1	44.5	382.5	18	312.3	191.9	*	199	122	162
15	BAGUINEDA	174.0	5	129.0	52.4	397.0	19	355.9	217.2	*	183	111	135
16	OUESSEBOUGOU	101.8	5	32.9	66.2	344.8	25	282.0	276.6	154	125	122	*
17	DIOILA	117.6	7	112.4	88.3	340.9	26	355.0	223.0	133	153	96	105
18	KOLOKANI	128.9	6	37.7	49.8	274.3	19	229.5	174.4	*	157	120	*
19	DIDIENI	105.0	4	79.5	40.4	202.5	18	221.3	134.9	*	150	92	132
20	NARA	48.7	4	27.8	22.0	99.0	13	51.2	65.5	*	151	193	175
21	BANAMBA	87.0	4	15.1	39.1	226.8	10	184.7	149.5	*	152	123	*
22	KANGABA	120.4	8	47.0	67.7	406.8	30	229.0	290.8	178	140	178	*
23	SIKASSO	73.7	8	36.2	59.8	288.9	32	380.0	311.3	123	93	76	*
24	BOUGOUNI	104.7	8	38.5	60.2	443.7	31	232.7	308.4	174	144	191	*
25	YANFOLILA	63.0	4	61.0	59.7	299.0	18	390.5	301.8	106	99	77	103
26	KOUTIALA	78.4	5	56.8	51.8	291.3	20	213.6	235.1	151	124	136	138
27	N'TARLA IRCT	34.0*	3*	25.0	57.4	239.0	15	218.0	214.6	59	111	110	136
28	KADIOLO	116.0	5	67.0	55.5	265.0	19	343.2	286.9	*	92	77	173
29	KOLON DIEBA	177.6	8	16.0	59.7	404.8	23	147.0	287.5	*	141	*	*
30	YOROSSO	82.0	5	44.0	56.0	265.0	17	331.0	225.1	146	118	80	186
31	SEGOU	76.3	4	98.2	43.9	257.8	19	236.6	157.6	174	164	109	78
32	SAN	49.4	4	60.0	53.8	272.5	21	135.2	176.1	92	155	*	82
33	KONOBOUGOU	126.0	2	58.5	47.8	277.4	11	266.6	195.3	*	142	104	*
34	KE-MACINA	44.3	3	32.0	45.6	106.6	11	174.9	106.7	97	100	61	138
35	BAROUELI	145.0	4	44.8	54.3	261.5	19	222.8	182.0	*	144	117	*
36	BLA	65.5	3	77.0	55.4	283.0	13	142.0	195.2	118	145	199	85
37	NIONO	18.5	3	89.0	32.6	144.5	15	166.0	107.2	57	135	87	21
38	TOMINIAN	129.0	3	27.9	42.8	420.5	14	178.1	170.1	*	*	*	*
39	MOPTI	34.3	4	42.8	28.6	132.7	13	152.3	95.7	120	139	87	80

PD: Pluies décadaires	X12 et X11: paramètres des années 2012 et 2011	* : >200%
ND: Normale décadaire	PC: pluie cumulée	CN: cumul Normal
NJD: Nbre de jours de pluie de la décade	NJPC: nbre de jours de pluie cumulés	
SOURCE: GTPA/MALI-METEO/BAMAKO		